



La Balade des Arts Ludiques  
Fontenay Les Briis  
Email : [baladedesartsludiques@gmail.com](mailto:baladedesartsludiques@gmail.com)  
Web : [www.baladedesartsludiques.fr](http://www.baladedesartsludiques.fr)  
SIRET : 813 193 539 00018

## Inscription administrative Cours 2021-2022

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

NOM ET PRÉNOM REPRÉSENTANT LÉGAL : \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

TEL 1 : \_\_\_\_\_ TEL 2 : \_\_\_\_\_

- Cochez la case correspondante à la formule choisie :

ACTIVITÉS		Jour et heure	PRIX
Guitare		20 minutes seul ou 40 min à deux, 495 € par élève 30 minutes, 645 €	€
Ukulélé		40 minutes seul et 20 à deux : 1 000 € / vendredi soir ou samedi matin	€
Ecole de guitare 8-9 ans		Samedi de 11h45 à 12h30	295 €
Multi instruments 6-8 ans		Samedi de 10h45 à 11h45	245 €
Eveil musical 3- 5 ans		Samedi de 10h à 10h45	195 €
Eveil bébé		Une fois par mois samedi de 17h à 17h45 – 10 € la séance	€
Adhésion		Tarif unique	5 €
Pour un 2 <sup>ème</sup> membre de la famille, - 5% / Pour un 3 <sup>ème</sup> membre ou plus, -10%			<b>TOTAL :</b>

- Paiement en plusieurs fois possible :

Nom de la Banque :		
Titulaire du compte :		
<b>N° chèque</b>	<b>Montant</b>	<b>Encaissement</b>
<b>Nbre de chèques :</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>€</b>

- Autorise l'association à utiliser mon image / l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités : OUI

Rayer la mention Oui si vous ne souhaitez pas abandonner les droits d'image à l'association

- L'inscription implique :

1. Un engagement pour l'année scolaire. Aucun remboursement ne pourra être envisagé en cours d'année. L'élève a deux cours d'essai pour se désinscrire.
2. Afin de respecter les obligations liées à la crise sanitaire, il est demandé à toutes les personnes de plus 12 ans entrant aux Marronniers d'être à jour de son pass sanitaire.
3. Un cours annulé par l'élève ne sera pas rattrapé.

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2021

Signature :  
(Précédé de « Lu et approuvé »)

### Responsabilité civile :

La B.A.L décline toute responsabilité pour tous incidents survenus à l'extérieur des Marronniers. Les enfants doivent être déposés à l'intérieur, devant la salle de musique, et récupérés de la même manière. Si l'enfant doit être récupéré par une tierce personne, merci de prévenir le professeur d'activité.

A :